



INFORMATION AUX ACTIONNAIRES – COMMUNIQUÉ DU 21 OCTOBRE 2021

Etat des ventes au 01/10/2021

Au 1^{er} octobre 2020, les ventes s'établissent comme suit :

BELGIQUE

The Pavillon : **vendu et livré**

La Rive : **vendu**, 95% livré

Zevenkote : **4** lots vendus sur **4**

Zwinduinen (= projet Camille Lemonnierlaan) : **vendu**, livraisons au second semestre 2022

FRANCE

Lindbergh : **vendu et livré**

Ruban Bleu : **vendu**, livraisons fin 2021

Oscar Wilde : **21 réservations**

PAYS-BAS

De Branding : **vendu**, livraisons fin 2021

La taille moyenne des projets est de l'ordre de **30 millions d'euros**.

La répartition du chiffre d'affaires par activité qui était au **31/12/2020** de **88%** pour les projets de développement, **8%** pour les activités récréatives et **4%** pour le patrimoine, est respectivement de **93%**, **6%** et **1%** au **30/6/2021**.

Avancement des projets :

LOOFSTRAAT - KORTRIJK (100% CHZ)

Pour 3 des 5 groupes de bâtiments, une procédure de demande de permis a été lancée pour une superficie d'environ 18 500 m². Le PES (plan d'exécution spatiale) est en cours d'élaboration. La demande de permis d'environnement est prévue pour début 22. La commercialisation commencera au plus tôt à la fin de l'année 22.

TOLPAERT - KNOKKE (joint-venture)

En octobre 2020, le collègue a décidé de lancer la procédure d'élaboration d'un PES pour le site de Keuvelwijk. La note de départ a été soumise à la Commission municipale d'urbanisme en octobre 21. La fin de la procédure du PES est prévue pour début 23.

KALVEKEETDIJK - KNOKKE (100% CHZ)

La demande de permis de construire sera bientôt déposée pour le développement d'un projet de logements collectifs d'environ 30 unités. La commercialisation est prévue en 22.

HEMIKSEM (joint-venture)

Le plan directeur est en cours d'élaboration. Le dossier d'assainissement fait également l'objet d'un appel d'offres. La première commercialisation est prévue en 23.

LES STERNES – HARDELOT

La commercialisation de ces 10 logements est prévue pour l'année 22.

FRONT DE MER - HARDELOT

Un recours initié par une association environnementale et un certain nombre de voisins est en cours contre le permis accordé pour 108 appartements avec vue sur mer.



CADZAND - BOULEVARD DE WIELINGEN 16 et 24/25 (100% CHZ)

A côté du Boulevard de Wielingen 24, la Compagnie a acheté une parcelle de terrain supplémentaire afin de pouvoir construire à cet endroit un immeuble plus grand d'environ 20 appartements. La résidence au boulevard de Wielingen 16 comptera 14 appartements. Le but est de commercialiser les deux développements en 22.

CADZAND - DUINPLEIN WEST (joint-venture)

Sur ce site, la Compagnie envisage de développer en association avec les propriétaires des parcelles voisines un projet mixte composé de penthouses, d'appartements et de chambres d'aparthotels.

CADZAND - DUINHOF NOORD (joint-venture)

Il existe un plan de zonage approuvé pour ce projet de 46 appartements et de 1 600 m² d'espace commercial. Sous réserve d'éventuels recours, la demande de permis peut encore être introduite en 21. Début de la commercialisation prévu en 22.

CADZAND - MARIASTRAAT (joint-venture)

Le permis de lotir a été obtenu pour les 8 lots. Début de la commercialisation début 22.

PROJETS RÉCEMMENT ACQUIS :

WEMMEL - NERVIËRSLAAN (100% CHZ)

Fin août 21, la Compagnie Het Zoute a signé la convention d'option d'achat d'un terrain d'environ 1,5 ha à proximité de la sortie du Ring de Bruxelles, composé d'une zone résidentielle et d'une zone PME.

LIEVEGEM - ZOMERGEM (joint-venture)

Ce terrain récemment acheté est situé dans une zone d'extension résidentielle et offre un potentiel d'environ 116 unités (mixité de maisons/appartements). Ce projet sera développé en coentreprise.

WILRIJK - LAAGLANDWEG (100% CHZ)

Un accord d'option a récemment été signé pour l'achat d'un terrain situé à l'est de la zone industrielle sur l'A12 à Anvers. Le projet permet un développement de 25 unités résidentielles.

MELISSANT - ZUID HOLLAND (joint-venture)

Ce site d'environ 10 ha est situé près du club de golf de Goeree-Overflakkee, dans la province de Zuid-Holland. Le terrain a été acheté en juin 21, via un droit de superficie et avec la condition suspensive de l'obtention d'un permis de construire. Environ 100 maisons de vacances peuvent y être construites.

RÉNOVATION CLUBHOUSE ROYAL ZOÛTE GOLF CLUB:

Après deux ans de travaux de rénovation intensifs, le nouveau clubhouse rouvrira ses portes le 18 novembre. L'hôtel comportera 10 chambres et ouvrira en janvier 2022.